

GUIDE PRATIQUE

Saison de chasse 2025 - 2026

*Extraits de l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture générale de la chasse
(sans dérogation aux lois et arrêtés officiels qui seuls feront foi)*

OUVERTURE GÉNÉRALE

Dimanche 14 septembre 2025
7h00

FERMETURE GÉNÉRALE

Dimanche 18 janvier 2026



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

142, Impasse des Glaises - 74350 Villy-le-Pelloux
04 50 46 89 21

Email : fdc74@chasseurs74.fr / www.chasseurs74.fr

La Fédération s'associe
à TOOL INVESTISSEMENTS
pour la protection de
l'avifaune !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, un grand nombre d'oiseaux meurent après avoir percuté des câbles qu'ils n'avaient pas repérés en vol.

SÉCURISER ET RENDRE VISIBLES LES CÂBLES

C'est contribuer activement à la préservation des oiseaux de montagne.



Pour plus d'infos - 04.50.46.89.21



CHASSEURS, RÉVEILLEZ L'INSTINCT

Équipez-vous chez
Instinctivement Nature !

Équipement des territoires, équipement
individuel, accessoires, attractant gibier ...!



www.boutique.instinctivement-nature.fr

ou directement en magasin
au siège de la fédération !

COMMANDE ET EXPÉDITION POSSIBLE !
Plus simple, plus rapide !



**SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX !**

142 Impasse des Glaïses 74350 Villy-le-Pelloux
04.50.46.89.21 / contact@instinctivement-nature.fr





CARROSSERIE DESBIOLLES

Toutes marques - VL - PL - Pare brise



☎ 04 50 03 09 86

Fax : 04 50 25 87 90

carrosseriedesbiolles@orange.fr

325, rue Pierre Longue - 74800 Amancy



Savoir
chasser
c'est
aussi bien
s'assurer.

Groupama, partenaire de votre fédération de chasse

Souscrivez votre assurance et votre permis chasse auprès
de votre Fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie.

Pour en savoir plus : 09 74 75 02 72*



Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles
Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon Cedex
09 - 779 838 366 RCS Lyon - Entreprise régie par le Code des Assurances.
*Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Crédit photo : Adobe Stock - Mars 2025.



OISEAUX CHASSABLES

ESPÈCES	DATES OUVERTURE FERMETURE	CONDITIONS SPÉCIFIQUES
Perdrix, faisan	14 septembre 2025 18 janvier 2026	
Lagopède	21 septembre 2025 11 novembre 2025	PMA Obligatoire Tir à balle interdit
Gélinotte	21 septembre 2025 11 novembre 2025	Tir à balle interdit
Bartavelle	21 septembre 2025 11 novembre 2026	PMA Obligatoire Tir à balle interdit
Petit tétras mâle	21 septembre 2025 11 novembre 2025	Coq maillé seulement (plan de chasse) Tir à balle interdit

OISEAUX DE PASSAGE & GIBIER D'EAU

Se référer à l'arrêté ministériel en vigueur.

ATTENTION : OISEAUX DE PASSAGE ET GIBIER D'EAU.

Dates nationales !

**Vous reporter impérativement
au règlement intérieur de votre ACCA.**



MAMMIFÈRES CHASSABLES

ESPÈCES	DATES OUVERTURE FERMETURE	CONDITIONS SPÉCIFIQUES
Sanglier	14 septembre 2025 28 février 2026	Possibilités de pratiquer le tir anticipé du sanglier à partir du 1 ^{er} juin et de mettre en œuvre l'ouverture anticipée au 15 août et/ou la fermeture retardée sur décision éventuelle du pays ou de la cellule de crise.
Cerf	14 septembre 2025 28 février 2026	Possibilité de mettre en œuvre l'ouverture anticipée au 1 ^{er} septembre et la fermeture retardée sur décision éventuelle du pays cynégétique.
Lapin	14 septembre 2025 18 janvier 2026	
Chamois Plan de prélèvement simple Plan de prélèvement qualitatif élaboré	14 septembre 2025 30 novembre 2025 14 septembre 2025 18 janvier 2026	Voir dates spécifiques des pays cynégétiques. La chasse est autorisée les Lun. Ma., Jeu., Sam., Dim. et jours fériés. Seule la chasse à l'approche et à l'affût est autorisée. Les chiens sont interdits.
Marmotte	14 septembre 2025 11 novembre 2025	Seul le tir à balle ou à l'arc est autorisé. Déterrage interdit.
Lièvre	14 septembre 2025 18 janvier 2026	Voir dates spécifiques des pays cynégétiques.
Mouflon	14 septembre 2025 18 janvier 2026	Chasse en battue ou à l'aide de chiens : interdite.
Lièvre variable (Blanchot)	21 septembre 2025 11 novembre 2025	Tir à balle interdit.
Chevreuil	14 septembre 2025 18 janvier 2026	Possibilité de pratiquer le tir anticipé du chevreuil à partir du 1 ^{er} juillet sur autorisation préfectorale.

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU MONT-BLANC

Lieutenants de l'ouvèterie :

Jacques TONI - 06 71 03 50 06 • Frank BAZ - 06 80 99 07 42

Thierry LESSART - 06 82 42 07 88 • Stéphane FERRARI - 06 81 22 86 47

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Ouverture uniquement 4 jours sur les 5 proposés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Ouverture uniquement 4 jours sur les 5 proposés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 30 nov.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 14 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE ARVE-GIFFRE

Lieutenant de l'ouvèterie : Éric RICCO - 06 74 28 90 08

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. À partir du 30 nov. au soir chasse interdite en temps de neige.
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Chasse possible après fermeture générale si réalisation < 50 %.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 30 nov. au soir	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
MOUFLON : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 11 nov.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 14 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE VALLÉE DES DRANSES

Lieutenants de l'ouvèterie :

Julien TEYPAZ - 06 34 20 51 02 • Claude HUGARD - 07 71 56 42 00

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 28 déc. au soir	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF : Du 14 sept. au 18 janv.	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 28 déc. au soir	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
MOUFLON : Du 14 sept. au 18 janv.	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 30 nov.	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 14 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU GAVOT

Lieutenants de l'ouvèterie : Mickaël BUFFET - 06 07 42 24 99

Julien DEFLON - 06 85 38 78 32

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 11 nov.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 21 sept. au 23 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU BAS-CHABLAIS

Lieutenant de l'ouvèterie : Joël DEMIERRE - 06 45 91 42 34

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 15 août au 28 février.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 05 oct. au 30 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU ROC D'ENFER

Lieutenants de l'ouvèterie : François FORESTIER - 06 75 41 44 80

Stéphane MANIGLIER - 06 71 10 73 06

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
CERF : Du 14 sept. au 18 janv. (fermeture adultes du 15 sept. au 12 oct.)	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
MOUFON : Du 14 sept. au 19 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 11 nov.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 05 oct. au 30 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES VOIRONS

Lieutenant de louveterie : Jérôme BREDA - 06 33 41 05 18

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
CERF : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 11 nov.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 05 oct. au 30 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU MÔLE

Lieutenant de louveterie : René-Charles MARTIN - 06 20 71 00 05

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée après avis cellule de crise.
CERF : Du 14 sept. au 18 janv. Ouverture cerf adulte (coiffé) le 05 oct.	Lundi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 30 nov.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 11 nov.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 21 sept. au 09 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU BARGY

Lieutenants de louveterie : Nicolas DÉRONZIER - 06 73 08 06 26

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 14 déc. au soir	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF: Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 jan.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 11 nov.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 14 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES ARAVIS

Lieutenants de louveterie : Tom MISSILIER - 06 66 12 89 31 /

Romain BLANC GARIN - 06 29 73 28 27 • Maxence GEROUDET - 06 17 15 23 30

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse.
CERF : Du 14 sept. au 18 janv.	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse.
MOUFLON : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse autorisée en temps de neige.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 11 nov.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 21 sept. au 23 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES BAUGES

Lieutenants de l'ouvèterie : Romuald FRARIER - 06 85 43 04 67

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée pour la Saint Hubert du Couchant, pour la chasse à l'approche.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF : Du 01 sept. au 28 fév.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée pour la Saint Hubert du Couchant, pour la chasse à l'approche.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée pour la Saint Hubert du Couchant, pour la chasse à l'approche.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
MOUFLON : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée pour la Saint Hubert du Couchant, pour la chasse à l'approche.	Chasse autorisée en temps de neige.
LIÈVRE COMMUN : Du 05 oct. au 23 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU SEMNOZ

Lieutenant de l'ouvèterie : Pascal CORBOZ - 06 87 76 62 26

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 14 sept. au 16 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DE L'ALBANAIS

Lieutenant de louveterie : Mickaël VIBERT - 06 10 63 47 16

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée après avis cellule de crise.
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 30 nov.	Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 28 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DE LA SÉMINE

Lieutenant de louveterie : Mathieu GARCIA - 07 81 47 54 75

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Choix de 3 jours de chasse par semaine maximum + jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisé avec chiens.
CERF : du 14 sept au 18 janv.	Lundi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Choix de 3 jours de chasse par semaine maximum + jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Choix de 3 jours de chasse par semaine maximum + jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 30 nov.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 05 oct. au 30 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU VUACHE

Lieutenant de loutveterie : Yann FOL - 06 86 45 33 50

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF : Du 01 Sept. au 28 fév.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens..
LIÈVRE COMMUN : Du 21 sept au 16 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU SALÈVE

Lieutenant de loutveterie : Benoit LAVOREL - 06 24 02 62 95

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF : Du 14 Sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 Sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 21 sept. au 16 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES GLIÈRES

Lieutenants de loupeterie : Didier TISSOT - 06 23 84 62 05

Christian SUBLET - 06 66 51 81 49 • Jean-Yves CONTAT - 06 08 01 65 66

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée après avis cellule de crise.
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 30 nov.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 14 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DE LA MANDALLAZ

Lieutenant de loupeterie : Jean-Marc BOUCHET - 06 60 42 99 08

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv..	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 30 nov.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 28 sept. au 23 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU VEYRIER

Lieutenants de l'ouveterie : Emmanuel MANON - 07 61 63 31 76

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. .
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fev.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 30 nov.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 14 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES HERMONES

Lieutenant de l'ouveterie : Loic AGNELLET - 06 66 91 01 82

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 14 sept. au 18 janv.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
CERF : du 14 sept. au 18 janv.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Lundi et mardi, uniquement autorisés pour intervention dans la forêt domaniale du Brevon.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 14 sept. au 14 déc.	Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Lundi et mardi, uniquement autorisés pour intervention dans la forêt domaniale du Brevon.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHAMOIS : Du 14 sept. au 11 nov.	Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.	Pour le plan de chasse qualitatif simple.
LIÈVRE COMMUN : Du 14 sept. au 11 nov.		



CONTACTS

RECHERCHE DU GRAND GIBIER BLESSÉ LISTE DES CONDUCTEURS AGRÉÉS EN HAUTE-SAOIE

ANTHOINE Arnaud	06 89 70 75 41	ACCS 74
BENOIT Cyrille	07 85 02 29 69	UDUCR 74
BIOLLAZ Daniel	06 74 83 90 06	UDUCR 74
BONTRON Claude	06 16 28 04 74	ACCS 74
CURT Richard	06 70 43 72 09	UDUCR 74
DUCRET Benoît	06 50 58 41 69	ACCS 74
FRANCAZ Jean-Pierre	06 84 07 35 62	ACCS 74
FRARIER Romuald	06 85 43 04 67	UDUCR 74
GERDIL Éric	06 85 02 76 78	ACCS 74
JACQUELIN Corinne	06 33 10 11 50	UDUCR 74
LARPIN Stéphane	06 13 62 10 01	ACCS 74
MARGUERETTAZ Karine	06 22 89 70 57	ACCS 74
MARGUERETTAZ Fred	06 09 68 66 85	ACCS 74
MASSON Mickael	06 30 85 93 18	UDUCR 74
PEILLEX Jules	06 13 48 11 54	UDUCR 74
PICCOT-CREZOLLET Cyrille	06 78 89 27 40	UDUCR 74
PUTHOD Jacques	06 80 96 62 74	ACCS 74
ROCH Damien	06 11 48 16 61	ACCS 74
STEFANIDES André	06 72 15 01 39	ACCS 74
STRIGINI Nicolas	06 79 49 25 04	ACCS 74
THOMANEK Philip	06 83 09 84 29	UDUCR 74
VEYRAT-DUREBEX Nelly	06 74 19 34 58	ACCS 74

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAOIE

90, impasse les Daudes - 74320 Sevrier

☎ 04 50 52 49 14 - email : sd74@ofb.gouv.fr

UNITÉ TERRITORIALE OUEST 1

ANNECY - St JULIEN

06 25 07 07 04

UNITÉ TERRITORIALE EST 2

BONNEVILLE - THONON

06 72 08 13 31

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAOIE



www.chasseurs74.fr

et sur les réseaux sociaux



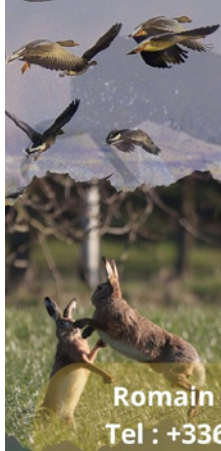
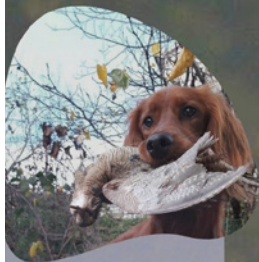
BRIGADE ÉGOGARDES :

☎ 07 48 88 93.73 / email : ecogarde@chasseurs74.fr

HUNTING PLEASURE

"La chasse, notre passion..."

Le voyage, notre métier "



Romain CHAFFARD
Tel : +336 17 07 95 55
info@huntingpleasure.com

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ !

Les 10 commandements du chasseur, pour un partage harmonieux et sécurisé de la nature !

- 1. Toujours identifier formellement sa cible.
 - 2. Ne jamais tirer en direction d'une habitation ou d'une route.
 - 3. Porter un dispositif fluorescent orange obligatoire (gilet ou brassard, en fonction du mode de chasse).
 - 4. Signaler sa présence lors de battues (panneaux chasse en cours aux abords des chemins et routes...)
 - 5. Connaître parfaitement le territoire de chasse.
 - 6. Respecter un angle de sécurité pour les tirs en battue.
 - 7. Vérifier son arme avant, pendant et après la chasse et décharger son arme en fin de chasse.
 - 8. Préparer sa saison : Contrôle technique des armes / Assurance chasse valide / Validation permis / Formation sécurité.
 - 9. Avoir son arme déchargée et rangée en dehors de toute partie de chasse.
 - 10. Opérer un dialogue cordial avec les promeneurs et autres usagers de la nature et veiller à participer au bon partage de la nature.
- Déchargez votre arme en cas de rencontre avec les promeneurs !

La sécurité ne doit pas être une contrainte,
MAIS UNE ÉVIDENCE POUR TOUS !

